

◆ **LE MAIRE D'ORLÉANS, SERGE GROUARD, S'OPPOSE À L'INHUMATION DE M. PROTAIS ZIGIRANYIRAZO DANS LE CIMETIÈRE MUNICIPAL D'ORLÉANS**

Le maire d'Orléans, M. Serge GROUARD, s'oppose fermement à la demande d'inhumation de M. Protais ZIGIRANYIRAZO dans le Grand Cimetière d'Orléans, jeudi 28 août 2025.

M. Protais ZIGIRANYIRAZO, décédé le 3 août dernier à Niamey (Niger), est reconnu pour avoir joué un rôle direct et déterminant dans le génocide perpétré contre les Tutsis au Rwanda en 1994. Par ailleurs, son nom a été associé à l'assassinat de la primatologue Dian Fossey en 1985.

L'annonce de son inhumation sur le territoire communal, et plus particulièrement dans le Grand Cimetière d'Orléans, apparaît incompréhensible au regard de la gravité des faits qui lui sont reprochés. Elle constitue, pour les rescapés et les familles des victimes du génocide, une offense insoutenable à la mémoire des disparus.

Il est par ailleurs annoncé que près de 400 personnes, issues de l'entourage du défunt, se rassembleraient à Orléans pour assister aux obsèques, lesquelles devraient être encadrées par un service d'ordre privé.

Dans ces circonstances, et considérant :

- d'une part, le risque grave de troubles à l'ordre public que cette inhumation est susceptible de provoquer,
- d'autre part, la possibilité sérieuse que la sépulture de M. Protais ZIGIRANYIRAZO devienne un lieu de rassemblement ou de glorification pour les auteurs et complices du génocide rwandais,

Le maire d'Orléans, M. Serge GROUARD, s'oppose expressément à l'inhumation de l'intéressé dans le Grand Cimetière d'Orléans.

